

EVOLUTION DES STRUCTURES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN TUNISIE

MUSTAPHA LASRAM (*)

1. INTRODUCTION

La situation des structures de production agricole en Tunisie se caractérise, comme c'est le cas dans de nombreux pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, par la dominance des exploitations de petite superficie et par le morcellement des propriétés agricoles.

Depuis l'indépendance du pays (1956), le Ministère de l'Agriculture a entrepris deux enquêtes sur les structures des exploitations agricoles: la première au cours de la campagne 1961-1962 et la seconde en 1994-1995.

Ces deux enquêtes ayant suivi la même méthodologie, la comparaison de certains indicateurs et l'analyse de leur évolution sont rendus possibles.

La deuxième enquête a fait l'objet d'une publication en avril 1996 qui analyse, dans les détails, d'une part l'évolution qu'ont connues les structures des exploitations agricoles et, d'autre part, les

données relatives à ces exploitations par gouvernorat (unité territoriale régionale administrative) pour ce qui concerne les cultures, le cheptel vivant, le degré de mécanisation, les superficies irriguées, l'emploi, le crédit, etc.

Une autre enquête, réalisée en 2000-2001, a concerné plus particulièrement la petite agriculture à caractère familial et social.

Le présent article se propose de présenter, à la lumière de ces enquêtes, les principales caractéristiques des structures des exploitations agricoles et leur évolution.

ABSTRACT

Based on the latest surveys, we present the major characteristics of farm structures and their evolution in Tunisia.

The farming structure, including 470000 farms, is characterised by the predominance of small-size farms and land fragmentation. Farming is dominated by small-scale agriculture that, defined on the basis of the farm size or considering a net farm income smaller than 3500 DT, represents about 80% of the total number of farms and 20% of agricultural lands.

Considering the high number and the social importance it has in rural space, small farming requires actions for a better technical training (training and extension) and a better access to agricultural credit and to micro-credit mechanisms.

On the other hand, some measures should be taken to stop land division taking into account a cost-effectiveness threshold to be fixed for dry and irrigated farming and to remedy to land fragmentation through a strong land consolidation programme.

RÉSUMÉ

A la lumière des dernières enquêtes, on présente les principales caractéristiques des structures des exploitations agricoles et leur évolution en Tunisie.

La situation des structures de production agricole, avec 470000 exploitations, se caractérise par la dominance des exploitations de petite superficie et par le morcellement des propriétés agricoles. Les structures des exploitations agricoles sont dominées par la petite agriculture qui, définie sur la base de la taille des exploitations ou en considérant un revenu net d'exploitation inférieur à 3500 DT, représente près de 80% du nombre total des exploitations et 20% des terres agricoles.

Vu son importance en nombre et la place sociale qu'elle occupe dans l'espace rural, la petite agriculture nécessite des interventions pour un meilleur encadrement technique (formation et vulgarisation) et un meilleur accès au crédit agricole et aux mécanismes de micro-crédit. D'un autre côté des mesures devraient être prises pour freiner le partage des exploitations à partir d'un seuil de viabilité économique à fixer pour le sec et l'irrigué et pour remédier au morcellement par un programme énergique de remembrement.

2. EVOLUTION DU NOMBRE ET DE LA SUPERFICIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Le nombre des exploitations agricoles est passé de 326 000 en 1991 à 471 000 en 1995, soit une augmentation de 44%, alors que la superficie totale n'a pratiquement pas varié, comme l'indique le **tableau 1**. Ainsi, la superficie moyenne de l'exploitation est passée en 35 ans de 16 hectares à 11 hectares.

Rapportée à la population, la superficie agricole disponible par habitant a diminué de moitié, passant durant la même période de 1,2 hectare à 0,6 hectare.

Contrairement à la tendance observée dans les pays industrialisés, le nombre des exploitations agricoles a fortement augmenté durant les quatre dernières décennies.

Cette évolution est due à l'aménagement foncier qui a touché les terres collectives, à la restructuration des terres du domaine appartenant à l'Etat (dont la

gestion a été cédée pour plus de la moitié des superficies au secteur privé, après le découpage des fermes en exploitations de taille plus réduite) et aux partages des exploitations par les héritiers.

Il est important de noter que ce sont surtout les exploitations de petite taille qui ont connu la plus forte augmentation en nombre.

Comme cela est indiqué au **tableau 2**, le nombre des exploitations de moins de 5 hectares est passé de 133 000 en 1962 à 251 000 en 1995, soit une augmentation de 89%. En revanche, le nombre des exploitations de 100 hectares et plus est passé, durant la même période, de 5 000 à 4 000, soit une baisse de 20%.

L'évolution des exploitations agricoles en terme de su-

(*) Ministère de l'Agriculture, Tunisie.

Tableau 1 Evolution du nombre et de la superficie des exploitations agricoles.

	Situation 1962	Situation 1995	Evolution
Nombre d'exploitations	326000	471000	+44%
Superficie agricole (en millions d'ha)	5,206	5,295	+1,7%
Superficie moyenne de l'exploitation (ha)	16	11	-30%
Superficie agricole disponible per capita (ha)	1,2	0,6	-50%

Tableau 2 Evolution du nombre des exploitations agricoles selon la taille.

Taille de l'exploitation	Situation 1962		Situation 1995		Evolution
	Nombre	%	Nombre	%	
Moins de 5 ha	133000	41	251000	53	+89%
De 5 à 10 ha	73000	22	92000	20	+26%
De 10 à 50 ha	106000	32	114000	24	+7%
De 50 à 100 ha	9000	3	10000	2	+11%
100 ha et plus	5000	2	4000	1	-20%
Total	326000	100	471000	100	+44%

Tableau 3 Evolution de la superficie des exploitations agricoles (en 1000 ha) selon la taille.

Taille de l'exploitation	Situation 1962		Situation 1995		Evolution
	Superficie	%	Superficie	%	
Moins de 5 ha	318	6	471	9	+48%
De 5 à 10 ha	531	10	643	12	+21%
De 10 à 50 ha	2275	44	2235	42	-2%
De 50 à 100 ha	583	11	645	12	+11%
100 ha et plus	1499	29	1301	25	-13%
Total	5206	100	5295	100	+1,7%

perficie, selon la taille, est donnée au **tableau 3**. Elle a suivi pratiquement celle du nombre des exploitations selon la taille.

Ainsi, la superficie totale des exploitations de moins de 5 hectares a augmenté de 48% durant les 35 dernières années, alors que celle des exploitations de plus de 100 hectares a diminué de 13%.

On constate qu'en 1995 près de la moitié des exploitations détient seulement 9% des terres, mais avec des exploitations de moins de 5 hectares. En revanche, 1% des exploitants détiennent des exploitations de plus de 100 hectares, avec une superficie totale représentant 25% des superficies agricoles. Si on considère les exploitations de plus de 50 hectares, leur nombre représente 3% du total, alors que leur superficie globale, atteignant près de 2 millions d'hectares, représente 37% des terres agricoles.

Il est important de souligner aussi que près de la moitié des terres agricoles (42%) est détenue par le quart des exploitants, avec des exploitations de taille moyenne dont la superficie se situe entre 10 et 50 hectares.

3. LE MORCELLEMENT DES TERRES

En plus de la petite taille des exploitations, dominante dans les structures des fermes agricoles, celles-ci sont le plus souvent morcelées. L'enquête de 1994 - 1995 a montré que la moitié des exploitations est constituée d'exploitations avec une seule parcelle, le quart avec deux parcelles et l'autre quart avec trois parcelles et plus. Le **tableau 4** montre les différentes situations du morcellement selon la taille des exploitations.

D'après les données de l'enquête il apparaît que le morcellement est plus accentué dans les exploitations de plus de 50 hectares.

4. LE MODE FAIRE VALOIR DES EXPLOITATIONS ET LES EXPLOITANTS

Le mode de gestion des exploitations a subi quelques modifications au cours des quatre dernières décennies. Le mode de faire valoir direct domine avec 91% des exploitations, contre 81% en 1962, alors que la location est passée de 7,5% des exploitations en 1962 à 2,5% en 1995. Le métayage et les autres modes de gestion sont passés, durant

la même période, de 11% à 6,5% du nombre total des exploitations.

Les exploitants sont en majorité de genre masculin, puisque les exploitants femmes ne représentent que 5,6% du nombre total.

L'âge moyen des exploitants est estimé à 53 ans. En comparant la situation de 1962 à celle de 1995 on constate une forte tendance au vieillissement de la population des exploitants, comme le montre le **tableau 5**. Le pourcentage des exploitants âgés de plus de 60 ans est passé de 21% en 1962 à 37% en 1995.

Le niveau d'instruction des exploitants est assez modeste, puisque 88% parmi eux n'ont pas dépassé le niveau de l'enseignement primaire et 9% le niveau secondaire

Tableau 4 Répartition en % des exploitations agricoles selon le nombre de parcelles les composant.

Taille de l'exploitation	Exploitations avec 1 parcelle	Exploitations avec 2 parcelles	Exploitations avec 3 parcelles et plus
Moins de 5 ha	63%	24%	13%
De 5 à 10 ha	37%	31%	32%
De 10 à 50 ha	25%	26%	49%
De 50 à 100 ha	18%	25%	57%
100 ha et plus	22%	20%	58%
Ensemble des exploitations	50%	25%	25%

Tableau 5 Proportion des exploitants agricoles selon leur âge.

Tranche d'âge	Enquête 1962	Enquête 1995
Moins de 40 ans	33%	21%
De 40 à 60 ans	46%	42%
Plus de 60 ans	21%	37%

ou professionnel. Seulement 2% des exploitants ont suivi des études supérieures (en majorité des exploitants possédant plus de 100 hectares).

Il convient de souligner que 56% des exploitants n'entreprennent aucune activité en dehors de l'exploitation (ce taux est de 80% pour l'ensemble des exploitations de 50 hectares et plus) et que 35% exercent une activité principale en dehors de l'exploitation (ce taux est de 14% pour les exploitations de 50 hectares et plus), les 9% restant exercent quant à eux une activité secondaire en dehors de l'exploitation.

5. L'UTILISATION DES TERRES AGRICOLES

La superficie totale des exploitations agricoles est estimée, d'après l'enquête de 1995, à 5,295 millions d'hectares, dont 4,771 millions d'hectares sont des terres labourables.

Les cultures annuelles occupent près de 1,9 million d'hectares et l'arboriculture 2 millions d'hectares, soit respectivement 38% et 42% des terres labourables. La jachère, estimée à environ 800 mille hectares, représente 17% des terres labourables. Par ordre d'importance de la superficie, les oliviers et les céréales viennent en tête avec 1,6 million d'hectares environ chacun, la superficie céréalière variant d'une année à l'autre selon les conditions pluviométriques.

La moitié des exploitations entreprend la culture des céréales, alors que les exploitations qui contiennent des oliviers représentent près de 60% du nombre total des exploitations. Les plantations d'oliviers se situent en majorité dans le Centre du pays (70% de la superficie), alors que le Nord et le Sud représentent respectivement 12% et 18% des superficies oléicoles totales.

Les amandiers occupent près de 400 mille hectares, dont la moitié environ est en culture intercalaire avec l'olivier, notamment dans les régions du Centre.

Toujours d'après l'enquête de 1995, les superficies irriguées totalisaient 293 mille hectares, dont 52% au Nord, 31% au Centre et 17% au Sud. En l'an 2000, la superficie irriguée a atteint 380 mille hectares, représentant près de 7,7% des surfaces agricoles utiles. La majorité des exploitations disposant d'eau d'irrigation se trouve dans la tranche de taille de 10 à 50 hectares, avec 100 mille hectares, soit 34% des superficies irriguées.

L'arboriculture occupe près de 50% des superficies irriguées (agrumes, palmier dattiers, espèces à noyau et à pépins, raisins de tables), les cultures maraîchères 31%, le reste étant occupé par les céréales (essentiellement



en irrigation de complément) et les fourrages. Concernant l'élevage, 71% des exploitants le pratiquent, notamment sur les exploitations de petite taille.

6. L'EMPLOI AGRICOLE

La population active agricole a été estimée en 1995 à 549 mille actifs, dont 282 mille exploitants direct (nombre en augmentation de 36% par rapport à 1962), 230 mille aides familiaux et 37 mille salariés (nombre en baisse de 50% par rapport à 1962).

D'après le recensement général de la population de 1999 (effectué tous les 5 ans), le nombre d'emplois dans le secteur de l'agriculture et de la pêche est passé de 501 mille en 1994 à 595 mille en 1999, créant ainsi en moyenne 20 mille emplois par an.

Le pourcentage des actifs agricoles par rapport à l'ensemble de la population active a baissé durant les dernières décennies et se situe actuellement aux environs de 22%.

7. L'INVESTISSEMENT ET LE CRÉDIT

L'enquête de 1995 a montré que le pourcentage des exploitations qui ont investi pendant la période de 5 ans qui ont précédé l'enquête, par rapport au nombre total des exploitations, se situe aux environs de 36%. Ce taux augmente avec la taille des exploitations et atteint 76% des exploitations dont la superficie est égale ou supérieure à 100 hectares. Le financement de cet investissement a été assuré pour 50% des exploitations par des



fonds propres à l'exploitant. La demande de crédit agricole est très limitée. D'après l'enquête de 1995, seulement 8,4% des exploitants ont demandé un crédit pour compléter des financements d'investissement et 7,5% des exploitants ont demandé des crédits de campagne au cours des 5 années qui ont précédé l'enquête. Ce sont surtout les exploitants possédant des fermes de grande taille qui demandent des crédits: 30% des exploitants ayant 100 hectares et plus, alors que ce taux est de 5% pour les exploitations de moins de 5 hectares.

8. LA PETITE AGRICULTURE

Nous avons vu plus haut (tableau 2) que le nombre des exploitations dont la superficie est inférieure à 5 hectares est de 251 mille et celui des exploitations dont la superficie est entre 5 et 10 hectares est de 92 mille. Ainsi, le nombre des "petites exploitations" de moins de 10 hectares est de 343 mille représentant 73% du nombre total des exploitations.

Une étude récente conduite en 2000-2001 par le Ministère de l'Agriculture sur "la petite agriculture à caractère familial et social" a procédé à une analyse approfondie des exploitations appartenant à cette catégorie de manière à mettre en place des mécanismes permettant d'améliorer leur accès au crédit. Cette étude s'est basée non pas sur la superficie mais sur le revenu net d'exploitation pour identifier la "petite agriculture".

Il est intéressant de rapporter ici les principales conclusions relative à la typologie des exploitations de la pe-

tite agriculture, telles que dégagées par cette étude.

Le nombre des fermes agricoles ayant un revenu net d'exploitation inférieur à 3500 DT (17000 FF environ) et considérées comme n'ayant pas de garanties bancaires ou ayant une faible viabilité, s'élève à 317 mille exploitations.

Le tiers environ de ces exploitations est considéré à caractère économique, alors que les 2/3 sont classés comme des exploitations à caractère social dominant.

Si on exclut les exploitations dont l'activité principale n'est pas l'agriculture parmi l'ensemble des fermes dont le revenu net d'exploitation est inférieur à 3500 DT, on arrive à un total de 186 mille exploitations. Ces exploitations se répartissent en 65 mille exploitations à caractère *économique* et 121 mille à caractère *social*.

Le Ministère procède actuellement à l'élaboration d'une stratégie visant à améliorer l'accès aux différents mécanismes de crédit pour la première catégorie (caractère *économique*) et à faire bénéficier la deuxième catégorie (à caractère *social*) des mécanismes de micro-crédits, tout en assurant un encadrement technique rapproché des bénéficiaires.

9. CONCLUSION

Les structures des exploitations agricoles sont dominées par la petite agriculture qui, définie sur la base de la taille des exploitations ou en considérant un revenu net d'exploitation inférieur à 3500 DT, représente près de 80% du nombre total des exploitations et 20% des terres agricoles.

Les deux enquêtes agricoles menées par le Ministère de l'Agriculture en 1962 et en 1995 montrent que l'aménagement foncier et le partage des terres suite aux héritages, ont entraîné une augmentation importante du nombre des exploitations de petite taille et une aggravation du morcellement.

Vu son importance en nombre et la place sociale qu'elle occupe dans l'espace rural, la petite agriculture nécessite des interventions pour un meilleur encadrement technique (formation et vulgarisation) et un meilleur accès au crédit agricole et aux mécanismes de micro-crédit.

D'un autre côté des mesures devraient être prises pour freiner le partage des exploitations à partir d'un seuil de viabilité économique à fixer pour le sec et l'irrigué et pour remédier au morcellement par un programme énergique de remembrement.

BIBLIOGRAPHIE

Ministère de l'Agriculture, Enquête sur les structures des exploitations agricoles 1994 - 1995. Avril 1996.

Ministère de l'Agriculture: Etude de la petite agriculture à caractère familial et social. Résumé et recommandations. SCET Tunisie, Janvier 2000.

Ministère du Développement Economique, Recensement de la population. 1999.